

# L'UNESCO est très satisfaite de la nomination de Drapeau

Le Canada est maintenant une des locomotives de l'organisation

JEAN-PAUL BURY  
de la Presse Canadienne

L'annonce de la nomination de M. Jean Drapeau au poste d'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO a été accueillie avec satisfaction au siège de l'organisation à Paris où, après la défection des États-Unis et de la Grande-Bretagne, le Canada apparaît maintenant comme l'une des locomotives de l'organisation.

« La désignation d'une personnalité comme M. Drapeau est le signe et la confirmation de l'intérêt que le Canada porte à l'organisation », a déclaré à la Presse Canadienne le porte-parole du directeur général.

« Cet intérêt a une valeur considérable dans le contexte de crise actuel, où des pays industrialisés prennent leurs distances par rapport à l'UNESCO. D'ailleurs, a poursuivi M. Doudou Diéné, cette nomination est conforme à la tradition canadienne de sensibilité aux problèmes du multilatéralisme et à ceux du tiers monde qui se trouvent aujourd'hui au cœur du débat, à l'UNESCO. »

M. Drapeau, qui est attendu à Paris pour le début de mai, pourrait bien d'emblée devoir faire preuve de ses talents de fin négociateur. Il va en effet arriver dans le palais de la place Fontenoy en pleine bataille de succession. M. Amadou Mahtar M'bow, directeur général de l'UNESCO depuis 13 ans, et dont la gestion a été dénoncée par les États-Unis et la Grande-Bretagne, a en effet annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat en novembre 1987.

Dès lors, la course à la direction générale a commencé. C'est en effet à la prochaine réunion du comité exécutif, de la mi-mai à la mi-juin, qu'un nouveau patron devra être désigné pour se présenter aux suffrages de la conférence générale en novembre prochain.

L'enjeu est d'importance car le nouveau directeur général aura la lourde tâche de redorer le blason terni de l'organisation.

« C'est bien sûr une oeuvre de longue haleine, mais nous sommes sur la bonne voie », estime pour sa part l'actuel ambassadeur du Canada, M. Ian Clark, qui continuera à siéger durant quelques mois au conseil exécutif de l'organisation après l'arrivée de M. Drapeau à Paris.

« La remise en marche de l'UNESCO est une opération pilote, estime l'ambassadeur Clark, car il s'agit en fait de remettre sur les rails le train de la coopération internationale. »

Mais le problème, pour l'heure, est surtout de savoir où tailler, où retrancher dans le compte des dépenses. Il n'est qu'à voir l'épaisseur des programmes établis par l'organisation pour constater qu'ils diminuent comme peau de chagrin. Les départs cumulés des États-Unis, (assurant à eux seuls 25 p. cent du budget) et de la Grande-Bretagne (4,8 p. cent) ont nécessité des coupes franches. Il a fallu tailler de 30 p. cent dans



Jean Drapeau

légue général du Québec à Paris qui fut consultant du directeur général de l'UNESCO pour les problèmes de communication, au début de cette année.

Habitué des arcanes du palais de la place Fontenoy, M. Michaud estime que la nomination de M. Drapeau ne fera qu'ajouter au prestige de l'UNESCO. En revanche, l'ancien président du Palais des Congrès de Montréal considère qu'il y a un réel problème de représentation au sein de la délégation canadienne, composée de six personnes.

« L'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO est directement nommé par Ottawa, sans consultation avec les provinces. Or, cet ambassadeur ne traite que de sujets qui sont directement du ressort des États de la fédération: l'éducation, la culture, la science. »

M. Michaud estime qu'il serait donc judicieux de mieux associer les provinces à l'oeuvre accomplie par le Canada au sein de l'UNESCO en commençant, par exemple, par proposer au conseil des 10 ministres de l'Éducation des provinces de choisir le représentant de la fédération à l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

## L'UNESCO ouvrira un bureau à Québec

Presse Canadienne  
PARIS

L'UNESCO ouvrira un bureau de représentation à Québec au printemps prochain, apprend-on auprès du siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, à Paris.

Ce bureau, qui sera le premier ouvert au Canada, aura essentiellement pour but d'in-

former le public des grandes campagnes et missions engagées par l'organisation internationale.

Il consacrera aussi cette ville comme richesse internationale puisque Québec a été inscrite dernièrement sur la liste du patrimoine mondiale.

On indique à Paris que ce bureau sera cependant modeste avec sans doute deux ou trois personnes seulement.

Le Canada a choisi, lui, de rester au sein de l'organisation pour faire avancer les réformes, de l'intérieur. « Ce n'est pas ce qu'il y a de plus aisé, mais ça reste le plus efficace, explique M. Clark. La ligne de conduite du Canada est simple: forcer l'organisation à rester dans les mandats qui lui ont été confiés et qui ont toujours été les siens depuis sa création. Il s'agit pour l'UNESCO de lutter contre l'analphabétisme, de promouvoir la conservation du patrimoine mondial, parce que c'est notre mémoire collective, ensuite de développer la connaissance scientifique et enfin la communi-

cation. »

Après ces deux départs, le Canada est maintenant le sixième créancier de l'organisation. Ottawa verse chaque année quelque \$11 millions US. Mais la maison est d'autant plus difficile à gérer que sur les 149 pays membres de l'organisation, 88 paient ensemble moins de 1 p. cent du budget qui se monte à \$200 millions.

Un budget qui paraît bien dérisoire pourtant face à la tâche à entreprendre. « Ce \$200 millions, il est moindre que celui de la seule Université de Montréal », précise M. Yves Michaud, ancien dé-

puté.

## SONDAGE GALLUP

### Broadbent est considéré comme le meilleur chef

Ed Broadbent est sorti vainqueur d'un sondage au cours duquel on demandait aux Canadiens de dire quels chefs de parti politique étaient un atout pour leur propre parti. Broadbent a été jugé un atout pour le NPD par 66 p. cent des personnes interrogées tandis que John Turner a obtenu 47 p. cent et Brian Mulroney, 41 p. cent.

La question posée était la suivante: « Dans l'ensemble croyez-vous que Brian Mulroney, John Turner et Ed Broadbent soient ou non un atout favorable pour leur parti respectif: conservateur, libéral et Nouveau parti démocratique? »

Les résultats à l'échelle nationale:

Perçu comme:	Broadbent	Turner	Mulroney
Un atout .....	66%	47%	41%
Pas un atout .....	14	35	47
Ne savent pas .....	20	18	11

L'addition des pourcentages ne donne pas toujours 100, les chiffres ayant été arrondis.

Broadbent est perçu comme un atout pour son parti par 88 p. cent des partisans du Nouveau parti démocratique; Turner, par 65 p. cent des partisans libéraux et Mulroney par 76 p. cent des partisans conservateurs.

Broadbent est au-dessus de la moyenne nationale chez les hommes (73 p. cent) cependant que Turner est particulièrement bien vu par les Canadiens plus âgés (53 p. cent) et que Mulroney est regardé d'un oeil plus favorable dans les Prairies.

	Pourcentage qui perçoit ce chef comme un atout pour son parti		
	Broadbent	Turner	Mulroney
NATIONAL .....	66%	47%	41%
Selon les régions:			
Maritimes .....	60	43	40
Québec .....	52	51	46
Ontario .....	74	45	36
Prairies .....	68	47	47
Colombie-Britannique ...	70	52	42
Selon l'âge:			
18-29 ans .....	58	42	41
30-49 ans .....	68	47	45
50 ans et plus .....	70	53	38
Selon le sexe:			
Hommes 73 .....	50	45	
Femmes 58 .....	45	37	
Partisans du:			
P.C. ....	65	45	76
Parti libéral .....	66	65	32
NPD .....	88	34	30
Ne savent pas .....	49	35	32

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées au cours de la première semaine de décembre, auprès de 1 025 adultes âgés 18 ans et plus. Pareil échantillon est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

# Fraser estime que le fait d'être élu lui confère plus d'autorité aux Communes

MAURICE JANNARD  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Premier président de la Chambre des communes à être élu à ce poste par tous ses pairs, John Fraser considère que cela lui donne un avantage auprès des députés.

« Comme ce sont les députés eux-mêmes qui se prononcent par vote secret, cela confère au président une certaine autorité morale », a déclaré dans une entrevue à LA PRESSE M. Fraser.

M. Fraser estime qu'il ne lui revient pas de porter un jugement final sur l'élection. Personnellement, toutefois, il estime que le « principe de l'élection est bon, même s'il faut apporter quelques changements à la procédure ».

M. Fraser a été élu le 30 septembre dernier après un marathon de huit tours de scrutin et onze heures d'attente.

L'entretien a eu lieu dans son bureau du Parlement après l'ajournement des travaux pour la période des Fêtes. Il a tenu à ce que l'entrevue se déroule entièrement en français.

Le représentant de la circonscription de Vancouver-Sud affirme que c'est à la suite de pressions venant des trois partis fédéraux qu'il a accepté de porter sa candidature à la présidence de la Chambre. « Sans des appuis dans les trois formations, le poste est impossible ».

Après quatre mois dans cette fonction, M. Fraser est satisfait du boulot accompli. Pour ce roulier de la vie parlementaire, il est député depuis 14 ans, la présidence de la Chambre représente un nouvel élan dans sa vie politique. En septembre 1985, il avait dû démissionner de son poste de ministre des Pêches à la suite de la controverse du thon avarié. « Ce dossier est clos pour moi », a-t-il dit à LA PRESSE. « Mais pour les employés de Star-Kist, l'affaire n'est pas finie ». L'usine de Nouveau-Brunswick a été obligée de fermer ses portes après ce scandale, mettant à pied 400 travailleurs.



John Fraser

Après sa démission, les relations entre lui et le premier ministre Mulroney furent quelque peu tendues, puisque ce dernier l'avait publiquement rabroué. Aujourd'hui, les deux hommes ont à nouveau des bons rapports. D'ailleurs, dans sa dernière

## Ottawa accorde un contrat de \$350 millions à Bristol Aero de Winnipeg

Le gouvernement n'a pas procédé par appel d'offres

Canadian Press  
WINNIPEG

Le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer un contrat sans soumission de \$350 millions à Bristol Aerospace de Winnipeg pour l'entretien des avions F-5 des Forces armées canadiennes, annonçant hier le Winnipeg Free Press.

Un membre important de la hiérarchie du Parti conservateur a expliqué que la décision concernant les F-5, associée à la nomination vendredi de l'ex-premier ministre conservateur du Manitoba Sterling Lyon à la Cour d'appel du Manitoba, représentait un geste de « rattachement » de la part du premier ministre Brian Mulroney.

« Le premier ministre veut y aller d'un geste généreux envers les Manitobains en cette période de Noël », a déclaré la même source.

Celle-ci a ajouté qu'Ottawa n'avait pas offert le contrat des F-5 en soumission, même si des propositions avaient été reçues de diverses compagnies, incluant Canadair, qui s'est vu octroyer le contrat des F-18 de préférence à Bristol en octobre dernier. La comparaison entre les deux contrats peut être trompeuse a poursuivi la source, ajoutant: « Nous ne devrions pas voir cela comme un contrat de \$1,2 milliard versus un contrat de \$350 millions ».

La source a ajouté que le tra-

vail sur les F-5 ne dépassera pas 10 ans mais créera en fait plus d'emplois durant une période plus courte.

Le contrat de 20 ans des F-18 aurait ainsi créé 300 emplois contre près de 500 pour les F-5. On ajoute que, si Bristol - qui avait présenté la soumission la plus basse et offrait des avantages techniques - avait reçu le contrat des F-18, 60 p. cent du travail aurait été récupéré par leur usine ontarienne.

Dans le cas des F-5, la grosse portion du travail sera effectuée à Winnipeg, a poursuivi l'informateur.

Les dirigeants de Bristol se sont toutefois tenus cois à ce sujet. « Je n'ai aucun commentaire à faire », s'est contenté de lancer le secrétaire de la compagnie, Frank Hinings, quand on lui a demandé de confirmer de la nouvelle.

Le F-5 sert surtout d'avion d'entraînement pour les Forces armées.

Le ministre de l'Industrie du Manitoba, Vic Schroeder, s'est dit sceptique devant la nouvelle.

« Je veux le voir avant de le croire, a-t-il déclaré. Les conservateurs nous ont déjà promis un tas de choses dans le passé. »

Le leader provincial des conservateurs Gary Filmon a refusé pour sa part de commenter la nouvelle.

Il s'est contenté de dire: « On en discute. Nous aurons bientôt des choses à annoncer, sans doute dans quelques semaines et peut-être même dans certains cas avant le jour de l'An. Le contrat des F-5 est sûrement dans le domaine des possibilités. Mais rien n'est final jusqu'à ce que ce soit final. »

Plusieurs députés reconnaissent maintenant que l'atmosphère est meilleure au Parlement sous la gouverne de M. Fraser. Le député libéral de Montréal Sainte-Marie était sceptique au début après l'élection du nouvel orateur. Aujourd'hui, M. Malépart trouve que « le climat est meilleur ». Celui-ci estime que M. Fraser est moins arrogant que son prédécesseur, John Bosley. « M. Fraser a un sens de l'humour qui aide à détendre les esprits. »

M. Malépart apprécie également les efforts du député de Vancouver en français, John Fraser suit des cours à chaque jour durant une heure et demie pour maîtriser la langue de Molière. De plus, il séjournera durant les vacances de Noël une semaine au Québec dans une classe d'immersion complète. Peu de politiciens fédéraux, âgés de 55 ans, font autant que M. Fraser pour apprendre l'autre langue officielle.

Concernant son prédécesseur, le nouveau président dit regretter la démission de John Bosley. « Il a connu une Chambre dans laquelle la moitié des députés étaient entièrement novices face aux procédures du Parlement ». Il pense que de son côté la tâche est plus facile puisqu'en raison de ses nombreuses années en politique il connaît beaucoup d'élus personnellement. « C'est un avantage ».

Sous John Bosley, les libéraux et les néo-démocrates se sont fait la lutte pour savoir qui était « l'opposition réelle ». Et puis, dit M. Fraser, comme le gouvernement avait une grosse majorité, les médias ont cru qu'ils étaient la vraie opposition.

Il considère que la période quotidienne des questions est un temps toujours difficile pour un président. « La Chambre des communes n'est pas un forum pour les timides ». Les députés ont des personnalités fortes, des opinions bien tranchées et ils veulent tous se faire valoir.

« Pour réussir, conclut John Fraser, il faut être impartial ». Le règlement est le même pour tout le monde, même pour le premier ministre, qu'il ne se gêne d'ailleurs pour ramener à l'ordre.

## Éditorial

Les blanchons  
de Brigitte

On s'est moqué de Brigitte Bardot et de sa campagne contre notre chasse aux phoques. On a ridiculisé les équipes de Greenpeace qui tentaient d'empêcher le massacre des blanchons. Et pourtant, ces gens ont gagné. Le rapport Malouf leur donne non raison mais gain de cause.

Car c'est la conclusion de cette commission d'enquête, mise sur pied il y a trois ans et demi et présidée par le juge Albert Malouf. Le rapport est étoffé, la réflexion bien appuyée par les témoignages personnels et les travaux objectifs. Il aura fallu tout ce temps, tout cet argent et 1000 pages d'une étude pour parvenir à des recommandations qu'un gouvernement plus avisé aurait pu soupçonner il y a une dizaine d'années.

Non parce que Bardot et Greenpeace faisaient la guerre au Canada avec des moyens désagréables et même blessants. Non; tout simplement parce que l'Europe entière et même les États-Unis se sont laissés attendrir par l'image de ces jolis petits animaux blancs aux yeux sombres.

L'attaque contre les chasseurs de phoques fut on ne peut plus émoive: et la campagne internationale qui a suivi le fut tout autant. Il faut l'admettre: c'est la beauté innocente de l'animal, plus que la technique de chasse ou que la chasse elle-même, qui retenait l'attention et engendrait l'émotion. On sait fort bien, ici comme ailleurs, que d'autres «executions» sont aussi cruelles et que d'autres traitements d'animaux sont aussi inhumains. On n'a qu'à penser, pour retenir un exemple parmi plusieurs, au gavage des oies du Périgord. D'ores et déjà, chez nous, on contrôlera la chasse des phoques adultes, ceux qui paraissent moins inoffensifs; et on empêchera la chasse aux petits.

Pourquoi? Parce que, tout simplement, «il est irréaliste d'envisager la reprise d'une exploitation commerciale des blanchons». De toute façon, après tout ce qui s'est dit et s'est fait, il n'existe plus de marché pour le bébé-phoque.

Si le Canada s'était plus rapidement rendu compte de la perception qu'avait le reste du monde de cette chasse, il aurait pu éviter non seulement la désapprobation universelle, mais également une enquête qui a coûté \$3 millions et peut-être même un programme de réorganisation qui va lui coûter \$120 millions.

L'erreur fut de conserver une attitude froide dans un débat tout chaud. Car enfin, le juge Malouf ne donne pas raison aux opposants de la chasse aux blanchons sur la question de fond: il affirme même que «la chasse aux phoques n'est pas cruelle». Le problème se situe au niveau de la perception, par une population étrangère, d'une situation dont on fait un drame. Tout cela, pendant les drames du Sahel et de l'Éthiopie, de l'Afrique du Sud et de Haïti, de l'Inde et de quantité d'autres pays où l'on meurt de faim. La chasse aux phoques pouvait laisser libre cours à la démagogie; certains ne peuvent s'en passer et savent bien l'utiliser. Les esprits qui se vantent d'être froids paient la note. Aujourd'hui, c'est au tour du Canada.

Evidemment, les conclusions d'une commission d'enquête, serait-elle royale, n'obligent en rien un gouvernement: on sait ce qu'il fait, depuis quelque temps, avec des rapports pourtant importants. Cette fois, au nom de la justice envers des populations impuissantes devant les décisions tardives, il doit obligatoirement agir et verser les sommes d'argent nécessaires à leur survie.

Jean-Guy DUBUC

Autant de têtes  
autant d'avis?

À ceux qui s'étonnent de ce qu'un certain nombre de députés conservateurs ne partagent pas les vues du gouvernement sur le Nicaragua M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, fait observer que ces dissidents ne font qu'exercer un droit normal en démocratie.

À première vue, la réponse du ministre est d'une logique parfaite. Pourquoi les ultra-conservateurs ne trouveraient-ils pas place dans la maison des conservateurs, quand tant de libéraux, de leur côté, se sentent proches de la social-démocratie et s'accordent avec le NPQ dans un grand nombre de dossiers de politique étrangère?

En outre, sous le gouvernement qui a précédé celui de M. Mulroney, les députés de la majorité n'étaient pas toujours unanimes, notamment sur la politique au Moyen-Orient, même si, le plus souvent, les divergences étaient tues.

La ou les choses se corsent, c'est quand il apparaît que des députés conservateurs non seulement se sentent en sympathie avec les contras en lutte contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua et le proclament, mais tentent également de les soutenir par le truchement d'une ligue anticommuniste, dont les animateurs principaux sont aux États-Unis.

Cette ligue recueille des fonds au bénéfice des contras. À partir de là, on n'est plus tout à fait dans le domaine de la simple opinion.

Il y a une grande différence entre avoir des opinions et les défendre et embrasser une cause. Quand on n'ignore pas de quelle pulsion sont capables les organisations ultra-conservatrices en Amérique du Nord, il n'est pas déraisonnable de supposer que les quatre députés conservateurs concernés sont guettés par le militantisme.

Un ministre, M. Sinclair Stevens, très occupé depuis six mois à organiser sa défense dans une affaire relevant d'un possible conflit d'intérêts, avait déjà signifié que, sur l'Amérique centrale, ses vues ne coïncident pas tout à fait avec celles des Affaires extérieures. Ce qui donne un relief particulier à la dissidence des députés, c'est le beau vacarme déclenché aux États-Unis à propos des armes vendues à l'Iran et de l'assistance financière accordée aux combattants de la contra au Nicaragua.

Même si un ex-député conservateur (M. Gamble) a des liens avec les vendeurs d'armes à l'Iran, il ne s'ensuit pas que la politique étrangère du Canada soit entrée dans la voie de la «privatisation» et que M. Clark va se trouver demain totalement démuné d'instruments.

Mais il n'en demeure pas moins vrai que les révélations sur le grouillement des activistes conservateurs au Canada jettent une lumière plutôt blafarde sur la politique étrangère de notre pays, au moment où Ottawa commande avec superbe à Washington de lui transmettre tout renseignement utile sur les ventes d'armes.

Si M. Clark veut conserver l'initiative, pourquoi ne pousserait-il pas plus résolument le Canada vers le groupe de Contadora, dont les bons offices sont plus nécessaires que jamais à la défense de la paix en Amérique centrale? Le Canada y côtoierait le Mexique, autre territoire d'Amérique du Nord. Les États-Unis appuient des lèvres le groupe de Contadora. Il est devenu patent que les acquiescements qui n'engagent à rien ne suffisent plus.

Guy CORMIER

OBJECTIF :  
2 MILLIARDS  
POUR LA CSN  
ET LA FTQ



DROITS RESERVES

## TRIBUNE LIBRE

Publicité  
contradictoire

■ À l'occasion des Fêtes, nous voyons dans les journaux et à la télévision de plus en plus de publicité concernant l'alcool.

On avertit les gens de ne pas boire parce que l'alcool au volant, c'est criminel, et, en même temps, on nous invite à boire en associant l'alcool à la joie de vivre.

Certains organismes s'offrent de reconduire les chauffeurs ivres à la maison; même certains maires prêtent leur concours à ce jeu. Mais personne ne pense que si on limitait la publicité, les gens boiraient moins.

Mais la dernière trouvaille vient de la Société des alcools. Maintenant, nous pouvons boire à crédit, nous saouler à crédit, même se tuer au volant à crédit. Il ne reste plus que les entrepreneurs de pompes funèbres à rentrer dans le jeu pour que la farce soit complète.

Comment expliquer que des organismes gouvernementaux dont nous assumons les frais puissent faire des campagnes qui se contredisent ainsi?

Quand il s'agit de faire de l'argent, tous les moyens sont bons, ridicules ou non, et nous, pauvres imbéciles, nous embarquons dans le jeu.

Lorenzo PROTEAU  
BouchervillePsychologues  
ou psychotropes

■ Dans un court article paru dans LA PRESSE du samedi 13 décembre, le journaliste Charles David fait état de la querelle qui opposerait psychologues et neuropsychologues à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cette querelle aurait son origine dans la décision des administrateurs de l'hôpital de couper trois postes de psychologues par mesure d'économie. (...)

Que l'hôpital, dans un souci d'économie à court terme, décide de congédier les deux psychologues qui oeuvrent à titre de neuropsychologues au service de neurologie, ou les psychologues cliniciens qui oeuvrent au service de psychologie, les principaux perdants seront les bénéficiaires que l'on privera désormais des services de qualité auxquels ils ont droit.

Plusieurs recherches montrant, en effet, qu'une utilisation judicieuse des services psychologiques réduit de façon significative le coût des services de santé, on peut donc s'interroger sur la logique d'une telle décision. (...)

Quelle que soit la spécialité des psychologues que l'on compte congédier, la qualité des services offerts à la population diminuera. Si l'on élimine les psychologues qui oeuvrent à titre de neuropsychologues au service de neurologie, on privera les patients traumatisés crâniens des traitements de qualité auxquels ils ont droit,

tout en compromettant l'enseignement de haute spécialisation que donne le département aux stagiaires, médecins et psychologues qui y oeuvrent. Dans quelques années, quand le Québec manquera de neurologues et de psychologues spécialisés en neuropsychologie on s'en étonnera et on se demandera pourquoi.

Si l'on congédie les psychologues cliniciens qui oeuvrent au service de psychologie, on remet en question l'existence du service d'urgence en psychologie, service que l'Hôtel-Dieu est un des seuls à fournir, tout en réduisant de façon inacceptable l'accès déjà très limité aux services des psychologues. (...)

Que proposera désormais l'Hôtel-Dieu de Montréal aux patients qui auront besoin des services des psychologues: une prescription de psychotropes? Luc GRANGER  
Président de la  
Corporation professionnelle  
des psychologues du Québec

L'aide aux  
handicapés

■ Je souscris entièrement à l'opinion exprimée par M. Arthur Leblanc dans LA PRESSE du 27 novembre 1986. Le gouvernement provincial actuel veut sabrer dans l'aide matérielle aux personnes handicapées en attaquant le principe de l'universalité. Il s'agit là d'une exploitation honteuse de préjugés sociaux face aux handicapés. Pourtant, ces derniers constituent tout autant que les autres des citoyens à part entière dans leurs désirs et dans leurs contributions de toutes sortes: impôts, bénévolat, créativité, etc.

Ne laissons pas le gouvernement devenir complice de l'accablement des personnes handicapées par la remise en question de valeurs qu'une société digne de sa condition «humaine» ne devrait jamais soulever.

Jocelyne BOULANGER  
Psychologue  
LavalDeux exemples  
parmi d'autres

■ Le lundi 1er décembre, au comptoir des bijoux chez Eaton, une Anglo-Québécoise se monce une jeune employée qui ne parle pas un anglais convenable à son gré. La jeune fille lui propose de lui parler en français si elle le préfère, car elle maîtrise bien mieux sa langue maternelle comme il se doit. Madame rétorque qu'au-trefois on ne parlait qu'anglais chez Eaton et que cette époque heureuse va revenir d'ici peu. De toute façon elle va se plaindre à la direction du grand magasin...

Quinze heures, aux vêtements pour enfants chez Ogilvy, une demoiselle, fort gentille par ailleurs, m'explique dans un français presque incompréhensible que je trouverai ce que je cherche au sous-sol du

magasin, le me dis qu'elle a fait son possible et je la remercie. Les Québécois de langue française se sont toujours contentés de peu, considérant comme un privilège qu'on leur «baragouine» du français.

À la lumière de ces exemples vécus et non inventés comment peut-on ne pas s'inquiéter à l'idée qu'on veuille modifier la loi 101? (...)

Jasmine BARRIERE  
AuteuilDroits  
bafouésLettre au Consul du Chili  
à Montréal

■ Par la présente, je vous demande de faire en sorte que dans votre pays, le Chili, vous respectiez les droits humains. Si vous étiez dans la même situation que vos adversaires politiques, vous aimeriez sans doute que l'on se comporte humainement envers vous.

Plus particulièrement, je souhaite que vous communiquiez avec les responsables de votre pays pour faire cesser les condamnations à mort de Hugo Marchant Moya, Jorge Palma Donoso et Carico Araneda Miranda.

Ce que vous refusez aujourd'hui sera peut-être l'espoir que vous attendrez en vain plus tard. (...)

Yves BLONDIN  
MontréalNe cédon pas  
à la violence

■ Jusqu'à quand les autorités judiciaires vont-elles permettre ce «jeu de massacre» insensé qui semble devenir le sport favori de nos boutiquiers.

Il me semble que j'ai toujours entendu dire que la justice est du ressort des autorités compétentes et que nul n'est habilité à se faire justice soi-même. Se prévaloir du droit de «légitime défense» en faisant sauter la cervelle d'un pauvre bougre, serait-ce un voyou, est une réaction extrême.

Nous comprenons tous la frustration de ces commerçants face au banditisme, mais n'y a-t-il pas d'autres moyens plus efficaces et moins graves que l'homicide? Par exemple, des patrouilles policières plus fréquentes, un système d'alarme et de surveillance plus efficace et ne garder que des sommes minimales dans la caisse. Ça semble avoir réussi pour les banques.

Un citoyen ordinaire, contrairement à la police, n'est pas habitué au maniement d'armes dans des situations «intenses». La colère et la frustration «légitimes» du moment ne justifient pas l'assassinat d'un homme.

Laissons l'application de la loi et si nécessaire l'emploi des armes à la police et remettons-nous aux tribunaux pour ce qui est de la justice.

Kamel RAHMOUNI  
MontréalMaintenir  
la loi 101

■ L'Académie canadienne-française prie le gouvernement du Québec de respecter l'esprit et les objectifs de la loi 101, et de maintenir et de renforcer les organismes chargés de la faire respecter.

L'Académie prie en outre le gouvernement du Québec de prendre tous les moyens qui s'imposent pour sauvegarder le visage français de Montréal.

Fondée en 1944, l'Académie canadienne-française a pour objectifs de «servir et de défendre la langue et la culture françaises au Canada». Fidèle à la mission qu'elle s'est donnée, l'Académie s'inquiète des aménagements que le gouvernement du Québec s'approprie à apporter à la loi 101 en ouvrant le dossier linguistique.

Le Secrétaire général  
Jean-Pierre DUQUETTEDu soleil  
en prison

■ La semaine du prisonnier et de la prisonnière se terminait le vendredi 12 décembre par un tour de chant que Marie-Claire Séguin offrait aux détenus de Tanguay: une véritable apothéose.

Avec son unique et rare simplicité, Marie-Claire a accueilli à l'entrée toutes et chacune de ces filles moins coupables que maltraitées par la vie (on pense en comparaison aux instigateurs du complot iranien). Puis, elle a envouté son auditoire autant par ses chansons que par la finesse de ses propos sur l'amour et la vie. Quelle voix! Quelle présence!

En deuxième partie, les détenues mises en verve, venaient à tour de rôle interpréter leurs refrains préférés, ravies d'être accompagnées au piano par une si grande artiste. Le tour s'est déroulé dans une atmosphère de joie et d'enthousiasme qui a fait s'estomper pendant quelques heures les murs de la prison.

Si j'avais un souhait à adresser aux Québécois (détenus ou pas) pour l'année 87, ce serait d'avoir l'occasion plus souvent de voir et d'entendre cette chansonnière, la meilleure en son genre présentement.

Monique JONES  
Membre de la Fédération  
québécoise pour la justice,  
LavalLettres courtes,  
S.V.P.

■ Les lettres sous cette rubrique doivent être courtes. Elles doivent inclure signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne peut s'engager à toutes les publier. Les adresser à: Tribune libre, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



**Fabienne Larouche**

Collaboration spéciale

**Un vrai conte de Noël**

Le Père Noël n'est pas toujours vêtu de rouge. En fait, celui que j'ai rencontré chez Eaton la semaine dernière ne semblait pas trop préoccupé de sa tenue vestimentaire. Le ventre gros comme il se doit, il portait un pantalon noir et une veste brune.

J'étais là pour acheter un meuble. Les vendeurs de meubles ne sont pas très occupés la veille de Noël. Ce sont leurs collègues aux parfums, aux chocolats et aux pailles qui récoltent la manne commerciale du temps des fêtes.

Il s'est occupé de moi, un bon mot, un conseil, un sourire, j'ai eu tout à coup envie de lui parler de Noël. Mais c'est lui qui a pris la parole.

«Ma femme et moi, la nuit de Noël, nous irons danser... Mes enfants ont tous un réveillon ou un party; alors nous, on s'est organisé une fête. Ils vont venir pour le dîner le lendemain. Moi, ça va bien, j'ai une bonne femme et de bons enfants. Et un bon emploi, également. Mais pour bien des gens, c'est un moment difficile à passer. Noël. On s'en aperçoit, nous ici; les sourires sont rares.»

Pourtant, l'esprit des Noëls modernes, c'est souvent dans les centres commerciaux ou dans les boutiques qu'on le cherche. Les décorations, les gens qui achètent frénétiquement...

«Noël coûte tellement cher, aujourd'hui, que l'esprit se perd; on dirait que tout s'exprime dans ce que l'on reçoit. Et puisqu'on ne peut pas toujours donner, on préfère bien souvent oublier», reprend mon bon et gros vendeur.

Je le voyais remplir le bon de livraison. Il avait le goût de raconter des histoires, de parler des gens qu'il aimait. Pas toujours des amis, pas toujours des parents.

Comme cette vieille dame de 80 ans qu'il avait servie dans la semaine: «Ce n'est pas souvent que les gens âgés sont souriants dans le temps des fêtes. Mais elle, son sourire était radieux. Je me disais qu'il lui fallait être heureuse pour sourire comme ça.»

Nous avons parlé des jeunes. De leur Noël qu'ils ne semblaient pas saisir. Mais comment saisir ce que personne ne nous a expliqué ou raconté? Et Noël, c'est une vérité qui se raconte quand on est encore assis sur les genoux de ses parents...

Et mon Père Noël de me racon-

ter une merveilleuse histoire d'amour.

L'héroïne s'appelle Sandra. Elle avait tout près de 18 ans quand elle décida d'aller vivre quelques mois chez ses grands-parents. Pour enfin les connaître et les aimer comme ils le méritaient. C'était chez mon Père Noël.

Pendant deux mois, Sandra s'installa à la table familiale tous les soirs pour jaser de la vie et de l'amour. Et grand-papa était heureux: «C'est ma petite-fille. Elle est belle comme un cœur. On a parlé de vie, de drogue, d'amour. Pourtant, après deux mois à la maison, elle nous a dit qu'elle partait. Elle voulait nous quitter en pleine lune de miel, qu'elle nous a dit. Avant qu'on se fatigue d'elle. Comme si on pouvait se fatiguer d'une fille comme Sandra...»

J'avais d'autres emplettes à faire. Les escaliers roulants déversaient leur trop-plein de clients sur tous les étages. Pâtisseries pour le réveillon, chemise pour l'oncle Jean, une plume pour petit Pierre. Combien? Pas d'importance, on travaillera plus fort en janvier pour payer les cadeaux de Noël.

Mais est-ce qu'il faut acheter et donner pour vivre l'esprit réel de

la fête? Les visages des clients sont crispés. Ceux des vendeurs sont marqués par l'épuisement. On a peut-être oublié: Lui est né dans une étable. Ce sont sans doute les Rois mages qui ont lancé la mode des cadeaux.

Il y a cependant de bons côtés à cette commercialisation des fêtes. Pour donner un cadeau qui soit apprécié, il faut chercher à connaître les goûts de la personne. Il faut penser à elle, il faut l'aimer. Et l'amour, c'est Noël.

J'ai eu comme une bouffée d'enfance dans le cœur. Avec un grand goût d'aller voir le Père Noël. Le vrai. Celui que les grands magasins font venir pour assoier les petits enfants sur ses genoux. J'ai été déçue, je ne l'ai pas trouvé. J'aurais voulu lui demander quelque chose d'un peu spécial pour Noël.

Je suis retournée aux meubles. Il était là, toujours aussi souriant. Il m'a tendu le bon de livraison que j'avais oublié.

«Tiens ma belle fille, je t'ai fait ajouter deux roulettes de plus, c'est un petit cadeau...», qu'il m'a dit.

Folle que j'étais, j'avais cherché ailleurs pour rien. Il était devant moi, lui, le grand-père Noël.

**DOCUMENT**

**Le différend entre l'UQAM et le DSA**

Le texte qui suit est signé par les membres du Comité exécutif du Département des sciences administratives, soit les professeurs Robert Poupard, directeur du DSA; Pierre Filatrault, directeur du Centre de recherche en gestion; Louis-A. Lefebvre, directeur du Programme de Ph.D.; Brian Hobbs, directeur des cours de maîtrise en gestion de projet; et Michel Librowicz, directeur de la section Affaires internationales.

Les médias ont fait écho, au cours des dernières semaines, au profond malaise qui existe entre le Département des sciences administratives (DSA) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Cette situation découle d'un long et pénible cheminement du DSA au sein d'une institution qui n'a pas su lui faire sa juste place. C'est en dernier ressort que le DSA a porté son différend sur la place publique, après avoir eu la certitude qu'il ne saurait trouver audience auprès de l'actuelle direction de l'Université.

**Le DSA**

Le DSA est composé de 90 professeurs (soit moins de 10% des professeurs de l'UQAM) dont 83% détiennent un doctorat (ou sont sur le point de l'obtenir) et tous les autres ont autrement satisfait aux critères d'embauche, aussi bien en ce qui a trait à la diplomation qu'à l'expérience à titre d'intervenant. Environ deux cent cinquante chargés de cours issus du milieu des affaires et reconnus pour leur compétence technique et leurs préoccupations pédagogiques assurent également l'enseignement aux étudiants de premier cycle et leur encadrement. Ces professeurs et ces chargés de cours dispensent leur enseignement à quelque 8000 étudiants relevant des modules ou programmes de sciences administratives (25% de la population étudiante de l'UQAM).

Le DSA est aussi responsable de l'enseignement aux programmes de doctorat (Ph.D.), de maîtrise en administration (MBA), de maîtrise en gestion de projet (MGP) et, conjointement avec le Département de mathématiques et d'informatique de l'UQAM, de maîtrise en informatique de gestion (MIG). De plus, les professeurs du DSA dispensent des cours à des étudiants d'autres programmes, soit une clientèle additionnelle de 6000 étudiants.

Les professeurs du DSA ne cessent d'augmenter leur contribution

scientifique à la recherche. Les subventions au Centre de recherche en gestion (CRG) ont presque doublé à chaque année depuis trois ans. La plupart des professeurs sont directeurs de programmes de premier, deuxième et troisièmes cycles.

Le personnel de soutien de toutes ces activités du DSA se limite à une quinzaine de personnes.

La volonté du DSA de se séparer de l'UQAM a été confirmée de façon non équivoque par un vote unanime de son assemblée départementale le 3 octobre dernier. La problématique porte sur les structures de l'Université, son fonctionnement se traduisant en une distribution inéquitable des ressources qui entrave sérieusement le développement du DSA et sa recherche de l'excellence.

**Les structures**

Lors de sa création l'UQAM s'est donné une structure complexe qui se voulait originale. La participation des différents intervenants aux instances multiples devait être le moteur d'un style de gestion nouveau. Sans faire l'analyse complète de cette situation trois constatations s'imposent afin d'éclairer les problèmes du DSA.

1. La structure de l'Université et ses instances ont été conçues pour gérer une institution formée de petits départements monodisciplinaires, toutes les unités participant à part égale aux instances indépendamment de leur taille. Le DSA qui, à lui seul, est en contact direct avec 25% des étudiants, a le même poids structurel que les 29 autres départements de l'UQAM qui se partagent le reste de la clientèle étudiante.

2. Mais il y a plus qu'une seule question de nombre. Un gros département pluridisciplinaire, dont les objectifs de formation scientifique sont aussi d'ordre professionnel, n'arrive pas à faire valoir ses besoins spécifiques dans un système où de petits départements monodisciplinaires, dont l'intervention est bien délimitée dans un champ disciplinaire, jouissent d'une influence et d'un pouvoir sans commune mesure avec leur taille. Les écoles professionnelles ont toujours eu besoin d'une structure relativement autosuffisante pour assurer l'intégration de leur enseignement.

Or l'enseignement et la formation à l'UQAM sont assurés à partir d'une structure matricielle (départements/modules) selon l'hypothèse que des programmes créés selon cette approche seraient adaptés aux besoins de formation de chaque discipline; par contre à certains champs disciplinaires, tel celui des sciences administratives, doit s'ajouter une culture disciplinaire intégrée que la présente structure permet difficilement.

3. Les déséquilibres structurels et les différences d'orientation n'expliquent que partiellement les difficultés du DSA à poursuivre sa mission à l'intérieur de l'UQAM de même que la distribution interne inéquitable des ressources de tout ordre.

L'UQAM est une organisation extrêmement centralisée et bureaucratique. Sa structure et le style de gestion expliquent encore cet état de fait. D'abord, la participation à de multiples instances qui se partagent les responsabilités, au lieu d'engendrer une véritable décen-

tralisation, a créé des zones grises d'indécision qui se traduisent par un vacuum du pouvoir que seule la direction de l'UQAM est en mesure de combler. De plus, la bureaucratisation des activités de support logistique alourdit le déroulement des activités universitaires quotidiennes. L'immobilisme qui résulte de ces pratiques ne peut être brisé que par une intervention de la direction.

De cette situation découlent trois conséquences importantes pour le fonctionnement de l'UQAM. D'abord, la majeure partie de la marge de manoeuvre et les processus d'approbation sont centralisés à un très haut niveau hiérarchique.

En second lieu, la multiplication des instances, la lourdeur bureaucratique et le partage des responsabilités font en sorte qu'il est facile pour la direction de bloquer tout projet ou toute demande sans être obligée d'assumer la responsabilité d'opposer un refus.

Enfin, les relations entre les départements et le milieu sont de plus filtrées par la direction de l'UQAM qui insiste pour qu'elle soit la seule à avoir des rapports directs et officiels avec les intervenants extérieurs.

**Le fonctionnement des structures**

Les modes de fonctionnement de l'UQAM se sont adaptés à cette structure formelle et, comme dans toute organisation complexe, ont évité l'asphyxie en s'appuyant sur une structure informelle puissante et tentaculaire, bien protégée par une coalition dominante.

Le processus consultatif et décisionnel à l'UQAM permet facilement à la direction de se réfugier derrière des paravents qu'elle peut déplacer à son gré. Elle n'en tient pas moins toujours le discours de la transparence. Le processus décisionnel de l'UQAM permet à la coalition dominante au sein de la direction d'arriver à ses fins, sous le couvert d'un processus démocratique factice et inefficace.

Cette évaluation sommaire du fonctionnement des structures, des recours discrétionnaires, des décisions arbitraires prises sous le couvert de dossiers apparemment objectifs, ne cause pas de préjudice qu'au DSA. Il n'appartient cependant pas au DSA de se prononcer au nom des autres départements ou instances.

La coalition dominante agit et elle ne laisse rien à l'improvisation; elle est bien implantée, elle est bien organisée et l'exercice du pouvoir ne l'a pas usée. Elle sursoit facilement aux luttes intestines qui ne manqueraient pas de la faire trébucher, elle fait front commun et se mobilise facilement.

**La philosophie de gestion**

Il faut constater que la structure centralisée débouche sur un style de gestion tatillon et bureaucratique.

D'une part, les politiques et les procédures regorgent de mesures de contrôle a priori et d'autorisations préalables. Pareilles mesures peuvent s'avérer efficaces dans une petite organisation non complexe. Une institution qui a atteint la

taille de l'UQAM, formée de composantes centrifuges dont le commun dénominateur est souvent minimal, doit, sous peine de paralysie, équilibrer responsabilité et impuabilité; ceux qui portent la responsabilité doivent en même temps disposer des pouvoirs nécessaires à son exercice.

D'autre part, la philosophie de gestion de l'UQAM s'inspire d'un modèle tellement centralisé que non seulement les 30 directeurs de départements dépendent hiérarchiquement d'un seul vice-recteur, celui à l'enseignement et à la recherche (VRER), mais les quelque 1000 employés de soutien ont comme seul «supérieur hiérarchique» le directeur du personnel...

**La distribution inéquitable des ressources**

Les structures de l'UQAM, leur utilisation et la philosophie de gestion ont pour résultat une iniquité criante au plan de la distribution des ressources.

Ainsi, à titre d'exemple, à 25% de la population étudiante de l'Université correspondent 10% des effectifs professoraux, 8% du personnel de soutien et 8% des collections de la bibliothèque; l'attribution des espaces de la bibliothèque est tout aussi inéquitable, 60% des clientèles étudiantes se partagent 49% des espaces, tandis que 3% des étudiants d'un programme particulier jouissent de 14% des espaces. Le nombre moyen d'étudiants par cours au premier cycle est de 42 au DSA, tandis qu'il est de 34 à l'UQAM et de 20 à 25 dans les départements «privilégiés» de l'UQAM; quant aux études de deuxième cycle, le nombre moyen d'étudiants par cours est de 21 au DSA, tandis qu'il est de 12 à l'UQAM et de 6 à 10 dans certains départements. L'espace disponible pour les assistants de recherche en sciences administratives est d'un demi-mètre carré par personne et chaque micro-ordinateur doit être partagé par trois cents étudiants de sciences administratives. La capacité relative d'enseignement dispensé par des professeurs réguliers du DSA est de 35%, tandis qu'elle est de 60% dans l'ensemble de l'Université. Enfin, le budget de fonctionnement d'un directeur de programme de sciences administratives est approximativement le même que celui du directeur d'un autre programme dont la clientèle est 10 fois moindre.

**La solution**

L'UQAM ne peut être le lieu de débat du présent conflit. D'une part la direction et les diverses instances ont instauré, soutenu et sanctionné les structures, les modes de fonctionnement, les nominations et les décisions qui ont engendré les iniquités flagrantes dont souffre le DSA. D'autre part, ces mêmes intervenants, qui ont maintenant trop d'intérêts à protéger, ne peuvent être à la fois juge et partie.

En conclusion, le DSA demande la création d'une école d'administration dans le réseau universitaire québécois qui lui permettra de réaliser sa mission, de continuer sa poursuite de l'excellence et de rechercher le financement nécessaire à combler les lacunes du système. Ces objectifs ne peuvent être atteints que hors du joug institutionnel de l'UQAM.

**POINT DE VUE**

**Lettre au prochain évêque de Ville-Marie**

JEAN-PAUL LEFEBVRE

Monseigneur, ■ Vous deviendrez bientôt le pasteur d'une bergerie légèrement en déroute: Ville-Marie a beaucoup changé depuis quelques décennies. Vous devez pouvoir compter sur l'Inspiration de l'Esprit, mais, aussi sur la candeur et le dévouement de vos ouailles.

Les journaux nous rapportaient récemment la tenue d'une étude sur la pastorale dans votre diocèse. Les chercheurs auraient enregistré les célébrations eucharistiques (donc les homélies) dans dix ou quinze paroisses. L'une de vos priorités devrait être d'écouter vous-même tous ces rubans. Ne vous fiez à personne. Écoutez, Monseigneur. Vous comprendrez certainement pourquoi certains fidèles se sont lassés...

Un message aussi complexe et aussi fondamental que le message évangélique peut-il être enseigné simultanément à une communauté dont les âges varient de 3 ans à 95 ans? Corollaire non moins évident: tous les prêtres n'ont pas le même talent pour communiquer avec tel ou tel secteur de la communauté. Autre corollaire: si l'on n'a aucun talent pour la communication on ne peut pas communiquer... à moins d'un miracle.

Il n'est pas impossible que la parabole du Pasteur et des brebis ait été vécue dans notre communauté chrétienne sans la transposition qui s'impose pour prendre en ligne de compte un facteur primordial: la liberté.

Les moutons se sont bien vengés de cette erreur théologique. Ils ont quitté la bergerie, du moins ils se sont éloignés des pâturages traditionnels. C'est un déplacement qui a bouleversé bien des choses. La société n'est plus la même. Pourtant, elle est encore formée d'êtres humains, de l'un et l'autre sexe, qui naissent, mûrissent, grisonnent et qui partent... pour une destination encore plus mystérieuse qu'elle ne le fut jamais.

Au cœur de la grande nébuleuse se trouve encore la question que le Christ adressait à ses disciples: «Pour vous, qui suis-je?», jumelée à l'aveu de Paul: «Si le Christ n'est pas ressuscité, ma foi est vaine.» Le reste du questionnaire ne présente pas le même intérêt. Mais ces deux questions-là sont passionnantes à souhait. Je crois d'ailleurs qu'elles intéressent tout le monde.

La foi est certainement un don de Dieu. Mais cela ne veut pas dire que le devoir des hommes d'Église soit de la décourager le plus possible. Vous m'excusez, Monseigneur, de vous parler avec candeur. Je suis de ceux qui ont été soumis à tous les périls du catholicisme triomphant. On nous a fait mémoriser une telle liste de péchés que nous ne vivrions pas assez vieux pour les essayer tous, même si nous le voulions. Nous avons marché pour des indulgences... Nous avons même respiré des odeurs de sainteté! Quant au nombre de platitudes que nous avons pu avoir en provenance de la chaire de vérité, je mentirais en l'évaluant en dessous de plusieurs milliers. Or, si le triomphe est terminé, les platitudes...

Une des meilleures homélies que j'aie entendues, Monseigneur, a été prononcée par un jeune prêtre français, dans une église de la banlieue de Paris. C'était le dimanche du Christ-Roi. L'officiant est monté en chaire et il a dit à peu près ceci: «Mes frères et soeurs, nous célébrons aujourd'hui la fête du Christ-Roi. Je devais vous parler de la personne du Christ. J'y ai beaucoup pensé, j'ai prié, je ne me sens pas prêt. Voulez-vous, s'il vous plait, prier avec moi l'Esprit de m'éclairer. Je vous donnerai mon homélie sur le Christ dimanche prochain.» Je n'ai plus été distrait durant le reste de l'office.

Je ne sais comment vous pourriez procéder pour faire le recensement des saints parmi les membres de votre clergé. Ils devraient être les seuls à pouvoir parler du Christ comme s'ils l'avaient rencontré la veille. Seuls les saints ont une authentique connaissance du Christ, les autres cherchent à comprendre, ils cherchent tout court... et ils ne devraient pas tenter de nous faire croire le contraire.

S'il n'y a plus de mystère, la foi n'a plus de sens. Veuillez croire, Monseigneur, à mon profond respect pour la fonction éminente que vous devez assumer.

**LIBRE OPINION**

**À la défense des étudiants**

■ Pauvres étudiants! Ces derniers jours, nos étudiants y goûtent. Imaginez, environ 50% des finissants de 1986 ont échoué à l'examen de mai dernier: une moyenne d'une faute aux 10 mots... 30 fautes par texte!

On parle de la piètre qualité du français, de l'analphabétisme, des résultats «troublants». J'avoue que ces résultats sont en effet troublants... si on néglige de préciser dans quel contexte ces compositions ont été rédigées et aussi corrigées.

Je suis un de ces «bourreaux» qui ont fait «couler» un étudiant sur deux au Québec: j'ai passé l'été à corriger ces fameuses rédactions. Je parle donc en connaissance de cause.

Laissez-moi d'abord vous dire qu'en ce qui concerne les étudiants, on les avait avertis que la réussite de cet examen ne constituait pas une condition pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires: en d'autres mots, «ça ne comptait pas». Or, on sait que pour un étudiant, quelque chose qui ne compte pas ne vaut tout simplement pas la peine d'être fait. Il est en effet bien plus agréable d'écrire la rédaction au plus vite pour ensuite aller jaser avec les copains. C'est donc dans cet esprit que de nombreux jeunes se sont débarrassés de ce test, ce qui se reflète naturellement dans la qualité des textes et, par le fait même, des résultats.

Du côté des correcteurs, c'est le contraire. En effet, comme l'examen ne comptait pas, on avait davantage à être sévères. De cette manière, les résultats seraient très bas, les réactions très vives... et on ferait enfin quelque chose pour l'enseignement du français au Québec. Laissez-moi vous dire qu'on nous a encouragés à être très sévères... très très très sévères. On n'a rien laissé passer, car on savait que les étudiants obtiendraient quand même leur diplôme. J'avoue que si cette rédaction avait fait partie de l'évaluation «officielle», j'aurais été plus tolérant au point de vue de la syntaxe, de la ponctuation, de la structure et des critères exigeant une certaine subjectivité dans la correction.

Ayant lu plus de 800 textes durant l'été, je peux vous dire avec certitude que la situation est loin d'être troublante. Nos étudiants ont des idées neuves, fraîches, intéressantes. Je considère qu'il est préférable de faire quelques fautes et dire quelque chose d'intelligent que d'écrire un texte impeccable et dire des platitudes. La grammaire et l'orthographe, ça s'apprend relativement vite... S'exprimer et savoir dire son opinion, c'est une autre affaire.

Manon GENIN Laval

**Le Cabé Laurier**  
394, Laurier ouest,  
Montréal 273-2484

# Hôtellerie et restauration: le Québec exporte de plus en plus son savoir-faire

MAURICE GUARD  
Presse Canadienne

Il n'y paraît peut-être pas, mais pour bien des étrangers, la politique extérieure du Québec se situe au niveau de la ceinture.

Depuis 1973, le ministère des Relations internationales, par le truchement de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), exporte son savoir-faire dans le secteur hôtelier et de la restauration dans plusieurs pays du monde, mais surtout dans en Afrique et en Amérique du Sud.

Déjà, près d'une dizaine de pays dont le Mali, la Côte d'Ivoire, le Venezuela et Cuba ont confié à l'Institut la formation d'une partie ou de la totalité du personnel de leur industrie. Bientôt, le

Mexique et l'Algérie pourraient faire appel à l'expertise québécoise.

« Le Québec comporte des avantages pour l'enseignement des métiers reliés au tourisme. On possède la qualité des Européens; on aime bouffer et on le démontre dans la cuisine. Également, on est nord-américain dans la gestion, tout en fonctionnant en français. C'est donc l'Amérique et la France réunies », a expliqué récemment dans une interview M. Léonard Gagnon, le directeur des services pédagogiques de l'école de l'Institut.

« Le Québec a démontré ces dernières années qu'il pouvait, au même titre que la France et la Suisse, assurer une formation adéquate. Les Ivoiriens ont particulièrement apprécié notre ap-

proche pédagogique qui repose sur la participation des élèves plutôt que la formule française où tu t'assoies et tu écoutes. La technique a fait boule de neige », explique M. Gagnon, qui a travaillé 27 de ses 48 ans dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

D'ailleurs, mentionne-t-il, certains pays d'Afrique ont été étonnés par l'attitude des Québécois, qui n'ont pas encore développé de tradition impérialiste. Parce qu'une fois la formation sur place du personnel terminée, les coopérants du Québec se retirent et passent les pouvoirs aux responsables autochtones, surpris pour une fois de voir des occidentaux refuser de s'incruster dans leur poste.

D'autres projets de formation d'école étrangère d'hôtellerie

son à l'étape de la gestation. « Nous aurons l'occasion de collaborer avec d'autres pays. Mais nous ne pouvons pas en parler tout de suite même si les négociations sont sur le point d'être finalisées », affirme le directeur des services pédagogiques de l'Institut.

## La plus grosse école du genre au monde

Situé au carré Saint-Louis, l'ITHQ est logé dans l'immeuble gris de 14 étages, dont la banalité a été soulignée en 1975 par le prix citron de l'Ordre des architectes. Y sont regroupés un petit hôtel de 42 chambres, une salle à manger pour le grand public (Gérard-Delage), un bar, deux salles de réception et 22 cuisines-ateliers réparties sur trois étages.

Près de 400 personnes travaillent dans cet établissement, dont le budget annuel atteint \$18 millions. Bon an, mal an, on forme 500 diplômés. Créé en 1968, l'Institut a pour fonction d'assurer la formation, le perfectionnement et le recyclage du personnel de l'industrie, de venir en aide aux entreprises du secteur et de répondre à leurs demandes.

L'Institut du carré Saint-Louis est la plus grosse école hôtelière du monde. Il ne s'agit pas d'une autre formule hyperbolique d'auto-satisfaction. La raison est bien simple. Puisque le Québec est un petit peuple de six millions d'habitants, il a fallu regrouper toutes les spécialités plutôt que de créer, comme en France, en Suisse ou aux États-Unis, plusieurs petites écoles spécialisées qui dans la pâtisserie, qui dans la chocolaterie, qui dans la gestion d'hôtel, qui la nouvelle cuisine, etc.

Pour suivre des cours à l'ITHQ, l'étudiant étranger doit payer des frais annuels de scolarité de \$1,600. Bonne affaire pour une

formation qu'ils pourraient obtenir aux États-Unis à pas moins de \$12,000. Souvent même \$18,000. « Ici, c'est offert gratuitement aux étudiants québécois », explique M. Gagnon. Il est interdit pour une institution secondaire ou collégiale de réclamer des frais de scolarité.

L'Institut offre d'ailleurs à ses meilleurs candidats des stages à l'étranger, dans certaines délégations du Québec. Celles de Paris, Bruxelles et de New York profitent des services d'un diplômé de l'Institut. D'autres pourraient s'ajouter à la liste au cours des prochains mois. Il en revient cependant au Délégué d'accepter ou non les services du personnel québécois plutôt que de s'en remettre aux étrangers.

Ce faisant, l'Institut assure sa formation, qu'elle perçoit comme essentiellement économique. « Nous sommes partie prenante du développement économique. Notre levier, c'est le personnel que nous formons. C'est pourquoi nous y accordons de l'importance », soutient M. Gagnon.

## PLUS QUE 3 JOURS... RÉCLAME GIGANTESQUE DE BIJOUX CHEZ SEARS!

Rabais **50%**

Prix Sears  
ord. étiquettes

Superbe sélection de chaînes et boucles d'oreilles en argent sterling, et en or 10K et 14K

Rabais **40%**

Bagues à diamants! Choisissez parmi toute notre sélection de modèles pour hommes et dames

Rabais **20%-30%**

- Rabais 20% sur toutes les perles d'imitation 'La Perle'
- Rabais 25% sur une sélection de coffrets à bijoux
- Rabais 30% sur bagues avec pierres précieuses

- Rabais 30% sur toutes les perles de culture et d'eau douce
- Rabais 30% sur bijoux avec pierres du Rhin
- Rabais 30% sur une sélection de bijoux mode

**RABAIS 25% SUR ENSEMBLES-CADEAUX DE COTY,**

atomiseurs, ensembles pour la coiffeuse et trousse de voyage  
Magasinage en personne. Se termine le 31 déc. 1986 ou jusqu'à épuisement des stocks

Sur la photo, les bijoux sont agrandis pour en montrer les détails.

Du 10 décembre au 23 décembre, nos magasins seront ouverts jusqu'à 21 h, du lundi au samedi.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.



Etienne Daho



Jean-Jacques Goldman



Renaud

## Montée d'une nouvelle vague rock en France

MARTIN SMITH  
de la Presse Canadienne

P eu à peu, les anciennes stars de la chanson française sont en train d'être délogées des palmarès français par de nouveaux noms, dans ce qu'on commence à qualifier de révolution dans les habitudes d'écoute du grand public. Les Rita Mitsouko, Renaud, Goldman, Indochine, Souchon, Téléphone, Etienne Daho semblent avoir balayé pour de bon les Vartan, Sheila, Sardou et autres grands noms des variétés.

Evidemment, comme le rapporte le magazine Globe, il y aura toujours des Jeanne Mas, Stéphanie de Monaco, Sabine Paturel et autres, « déterminées à porter la confusion dans les esprits en habillant leurs ritournelles d'un perfecto rock'n'roll », mais les nouvelles vraies vedettes sont plus agressives, plus directes, plus ambitieuses... et c'est en français qu'elles réclament une partie de l'héritage rock.

« Aucun groupe ne joue plus le jeu de la langue anglaise », peut-on lire dans le Globe. C'est ainsi qu'une certaine Murielle du groupe Niagara souligne « qu'on est maintenant le seul pays d'Europe

à chanter dans notre langue ». « Je tiens beaucoup à cette identité culturelle : la musique en France a un rôle important à jouer surtout depuis que les Anglais tournent en rond », affirme-t-elle.

Catherine Ringer, de Rita Mitsouko, souligne pour sa part que « les gens sont fiers que des Français rivalisent et deviennent internationaux ».

Le milieu pop et rock français s'ouvre aux marchés internationaux en s'imbibant de ce que les autres cultures ont de plus intéressant à offrir. Fini le nombrilisme. Une preuve éloquentes est fournie par une entrevue qu'Annie Lennox, des Eurythmics, a accordée récemment au journal Libération.

Elle y disait : « Dans quelle ville d'Europe aurais-je pu découvrir toutes ces musiques? Où aurais-je pu danser ainsi? A Londres, il est difficile d'échapper aux clans, aux petits mondes clos et à l'esprit du rock. Les Caraïbes, l'Afrique, l'Amérique latine, c'est en France beaucoup plus qu'en Angleterre qu'on les sent vivre. »

### Elton John en Australie

Elton John est devenu récemment le premier membre honoraire à vie de l'Orchestre symphonique de Melbourne. Les relations entre le pianiste et les musiciens sont excellentes à la suite d'une tournée triomphale qu'ils ont faite ensemble dans plusieurs villes australiennes.

La tournée a généré des recettes de plus de sept millions de dollars australiens, mais aucun profit puisque les coûts relatifs à cette entreprise gigantesque impliquant près de 200 personnes étaient énormes.

Inutile de pleurer sur le sort d'Elton car il possède les droits sur les émissions de télévision, les vidéos et tous les enregistrements sonores qui ont été faits pendant la tournée.

### Jackson Browne et l'Amérique latine

Jackson Browne n'hésite pas à associer son nom à toutes sortes de causes politiques et sociales, de Greenpeace à Amnesty Internationale.

Cependant, il n'avait jamais poussé ses convictions aussi loin et aussi directement qu'il vient de le faire en envoyant une lettre à des centaines de disc-jockeys et video-jockeys à travers les Etats-Unis pour les enjoindre de faire tourner son 45-tours « Lives in the Balance » et le vidéo qui l'accompagne.

Dans cette lettre, Jackson Browne explique que sa chanson doit être entendue dans « l'espoir que vos auditeurs et auditrices, spécialement ceux qui étudient au niveau du high school, réfléchissent à ce qui se passe en Amérique latine et examinent de plus près les politiques de notre gouvernement et ce que les médias en disent ».

Selon le magazine Variety, Browne condamne sans équivoque le support accordé par le gouvernement américain à des dictatures, gestes qui ont permis à des escadrons de la mort d'opérer en toute impunité.

Au sujet du Nicaragua, le chanteur californien estime que « le Congrès américain a voté en faveur d'envoyer des fonds à une armée de mercenaires dont le seul but est de renverser un gouvernement avec lequel nous entretenons des relations diplomatiques ».

Dans cette guerre menée par la CIA, continue-t-il, 40 p. cent des personnes tuées sont des femmes et des enfants.

Il serait étonnant que les programmeurs perçoivent cette lettre comme une habile stratégie de marketing de la part de Jackson Browne car il est un artiste établi et ses prises de position sont connues depuis longtemps. Mais le magazine Variety semble déjà excuser les programmeurs qui ne feraient pas tourner « Lives in the Balance » en disant que c'est, une fois de plus, l'attrait commercial de la chanson qui tranchera et non sa nature contestataire.

### Siouxsie et l'Argentine

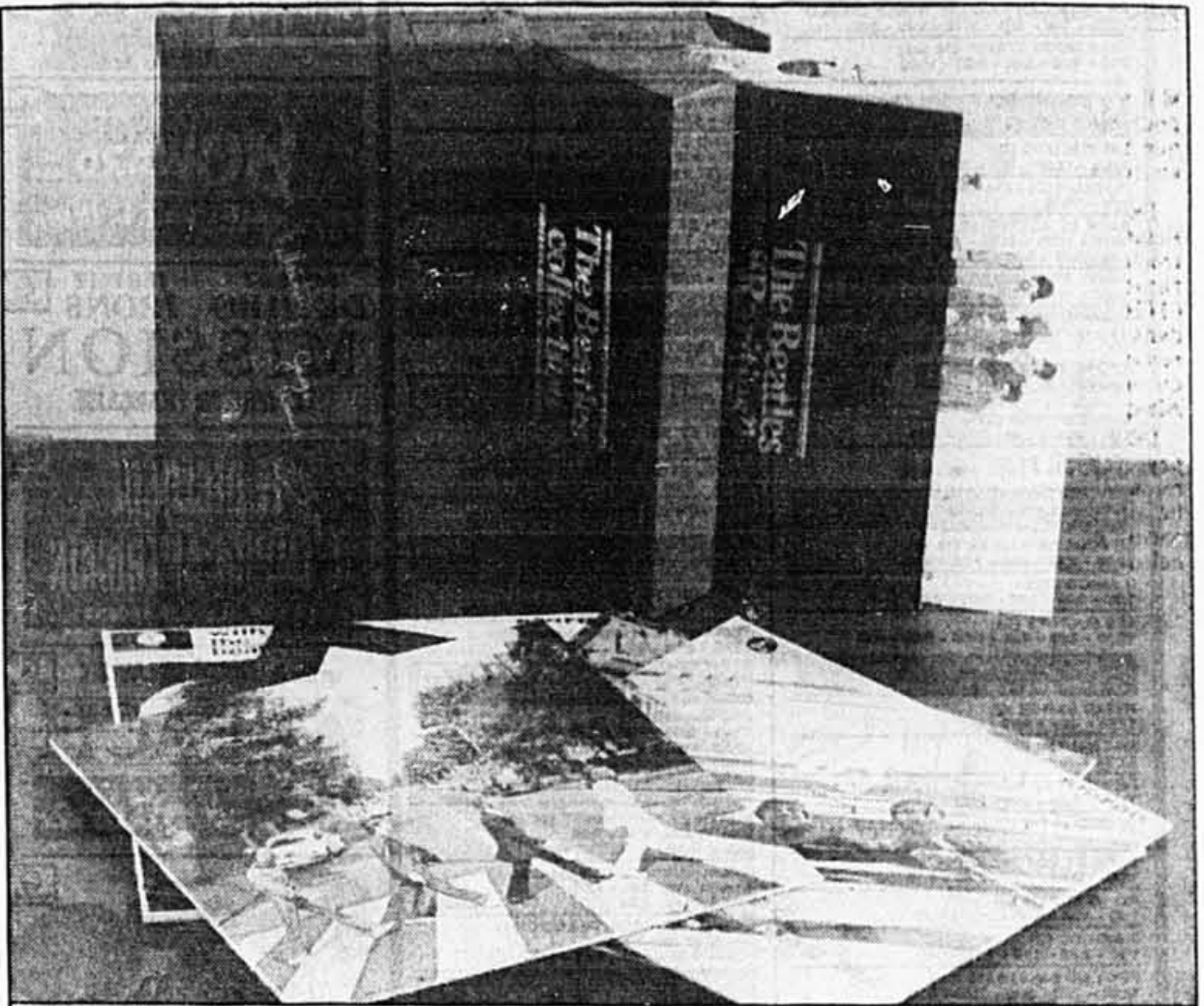
Après avoir complété leur plus longue tournée nord-américaine, les membres de Siouxsie and the Banshees se rendent en Amérique du Sud.

Les destinations comprennent Rio de Janeiro, Santos et Sao Paulo. De plus, pour la première fois depuis la guerre des Falklands, un groupe britannique jouera en Argentine, à Buenos Aires.

Cette première ne fait pas peur à Steve Severin qui a déclaré à un journaliste de l'hebdomadaire Sounds que le groupe s'était déjà trouvé dans une situation beaucoup plus périlleuse.

« Trois semaines après la tragédie du stade Heysel, où une quarantaine d'Italiens sont morts à la suite d'une émeute provoquée par des hooligans britanniques pendant un match de soccer, nous présentons un spectacle à Turin. »

Le seul endroit où le groupe n'a aucune intention d'aller jouer, c'est en Afrique du Sud... par question de principe, non d'appréhension.



## Treize copies conformes des classiques des Beatles

DENIS LAVOIE

Les Beatles, sur disque compact, non, ce n'est pas pour demain. Une question de mois peut-être, car on s'est entendu au sujet des royautés. Il ne restait qu'à définir la stratégie de mise en marché, a affirmé un représentant des disques Capitol EMI à Montréal, Richard Gamache.

On offre cependant, depuis peu, en importation mais à meilleur coût que dans le passé, un coffret des treize meilleurs microsillons des Beatles. Disponibles également en cassettes, ces « classiques » des Fab Four ont de particulier qu'ils sont des copies parfaites des originaux britanniques.

La plupart des pochettes, *Let It Be*, *Abbey Road*, *Rubber Soul*, sont identiques aux pochettes américaines. Certaines sont différentes : *A Hard Day's Night* et *Help!* Ce sont les pochettes britanniques.

Sérieux avantage de ce coffret, les disques eux-mêmes, le support de vinyle. Il est de la meilleure qualité. Le disque est

plus rigide. Et il se présente sur l'étiquette originale, *Parlophone* et *Apple*.

Si les disques des Beatles continuent de bien se vendre, une vingtaine d'années après leur lancement, le quatuor britannique ne s'est jamais mérité de disque platine pour ses ventes au Canada. Les disques des Beatles se sont pourtant vendus à quelques centaines de milliers chacun, certains frisant le million, mais sur une longue période.

Toujours disponibles chez la plupart des disquaires, les microsillons des Beatles se sont particulièrement bien vendus ces derniers mois. Une vieille toune des Beatles est même réapparue sur les palmarès. On a suscité un nouvel intérêt pour les stars de la musique pop britannique. Tout ça parce qu'une chanson des Beatles s'est retrouvée dans un film populaire l'été dernier, *Ferris Beuller Days Off*.

Les disques des Beatles qui se vendent le mieux sont : les deux *Greatest Hits*, suivis de *Rubber Soul*, *Revolver* et *Sgt.*

*Peppers Lonely Hearts Club Band*, qu'on retrouve à l'intérieur du coffret offert à environ \$150.

Pour l'authenticité et la qualité, ce coffret de 13 des 32 disques réalisés par les Beatles est sans doute ce qu'on peut trouver de mieux, sauf peut-être le format de disque compact. Mais on n'a pas à se presser, on est assuré de vendre encore beaucoup de disques des Beatles car le disque compact n'est pas encore un produit de consommation de masse.

Les titres des 33 tours qu'on retrouve dans ce coffret : *Rarities*, *Abbey Road*, *With The Beatles*, *Beatles For Sale*, *Double White Album*, *Hard Day's Night*, *Sgt. Pepper's Lonely Heart Club Band*, *Please Please Me*, *Let It Be*, *Yellow Submarine*, *Help!*, *Rubber Soul* et *Revolver*.

En plus de ce coffret de disques ou cassettes, Capitol EMI offre un autre coffret, importé, avec reproduction des pochettes d'époque. Il s'agit d'une collection des 26 meilleurs 45 tours du groupe.

## Littérature

### Le testament inattendu



RÉGINALD MARTEL

Il serait étonnant que M. Jean Drapeau passât à l'histoire pour son soutien à la liberté et à la dignité des créateurs.

La préface qu'il a signée — et peut-être écrite — pour *Luminosité*, un bel album du peintre Gilles Gingras et du poète Ernest Pallascio-Morin, mérite d'autant plus d'être citée :

« C'est par la création, sous toutes ses formes, que l'homme transcende sa condition et affirme sa fierté d'exister. De nos jours, face à l'énorme pouvoir des machines à vendre des rêves, la création s'élève solitaire et silencieuse pour rappeler aux hommes que leur imaginaire est à lui seul plus prodigieux que les machines les plus perfectionnées. Don prestigieux qui les différencie les uns des autres, l'imaginaire active et stimule la création en affirmant l'unicité de l'homme. »

« Chaque artiste est unique en son genre (...) »

### L'agenda des lettres

À l'émission *Textes* de la radio communautaire de l'Est (104,5 MF), Yves Boisvert lira à 19 heures des pages des poètes Jean Chapdelaine-Gagnon, le 28 décembre, et Hélène Dorion, le 4 janvier.

Les éditions Fides célèbreront leur cinquantième anniversaire en 1987 sous le thème « 50 ans de présence à notre culture ». Ce thème inspirera toutes les célébrations publiques, événements commémoratifs, publications anniversaires, expositions rétrospectives ou activités d'animation. En cinquante ans d'existence, les éditions Fides ont publié près de 2 000 titres de quelques centaines d'auteurs.

La date limite d'inscription

au prix de poésie Emile-Nelligan 1986 est le 10 janvier 1987. Le prix couronne un poète nord-américain de langue française, âgé de 35 ans ou moins. On s'informe auprès de Jocelyne Dazé à l'Union des écrivains québécois au 526-6653.

### De tout en bref

La Fondation des Forges invite les amateurs de poésie à lui permettre de poursuivre en 1987 la remise de son Grand Prix de poésie, d'un valeur de 5 000\$, créé en 1985. Les chèques datés de 1986 sont reçus jusqu'au 10 janvier à l'adresse suivante : Fondation Les Forges Inc., C.P. 232, Pointe-du-Lac, Québec G0X 1Z0. Un reçu sera émis, qui s'appliquera contre l'impôt.

M. Georges Héral a été réélu récemment président de la Société des écrivains canadiens, qui célèbre cette année ses cinquante ans. Les autres membres du bureau de direction sont Mmes Alice Parizeau et Bagriana Bélanger et MM. René le Clère, Michel Champagne, Jacques Flamand, Jean Mirucki, Jean-Paul Daoust et Jean-Charles Claveau. Mme Murielle Poulin a été élue représentante du Cercle des amis de la littérature.

L'annonce du roman *Le Coeur découvert*, de Michel Tremblay, a valu à la maison Leméac le prix *Livre d'ici* de la publicité. L'éditeur d'Outremont gagne dix demi-pages de publicité, une valeur de quatre mille dollars, dans le magazine mensuel du monde de l'édition. L'annonce publicitaire du roman de M. Tremblay a été réalisée par le graphiste Claude LaFrance.

Une série de poèmes de Gaston Miron, *la Marche à l'amour*, est publiée en édition bilingue (*The March to Love*) aux États-Unis. L'édition est le résultat d'une collaboration de International Poetry Forum, du ministère des Affaires extérieures du Canada et de *Publishers Choice*.

## Réédition du Surréalisme d'André-G. Bourrassa

JUAN BASILE  
collaboration spéciale

Dix ans! C'est beaucoup pour un livre. Aussi n'est-on pas très rassuré lorsque l'on ouvre un ouvrage de cet âge, que l'on aime, que tout le monde aime et qui paraît à nouveau, dans une version légèrement corrigée, en livre de poche. C'est le cas de *Surréalisme et littérature québécoise* d'André-G. Bourrassa (\*). Comme il est professeur, l'inquiétude est d'autant plus grande. L'angoisse s'installe définitivement quand on s'aperçoit que ce livre comporte plus de 1 000 références en petits caractères. Je les ai toutes lues. Ce livre est en béton.

Surprise et bonne surprise! *Surréalisme et littérature au Québec* reste, et restera sans doute, un livre merveilleux, riche et plein de toutes sortes d'éruditions mais qui, par le miracle de sa générosité et de son style toujours chaleureux, se lit comme un charme, avec passion même.

Rappelons de quoi il s'agit. André-G. Bourrassa s'intéresse essentiellement à l'apport qu'a pu avoir le Surréalisme de Breton et confrères à la littérature québécoise et cela, à partir du moment où Pellan, revenu de France en 1939 pour échapper à la guerre, introduisit ses amis, dont Borduas à ce fameux Surréalisme qui, au passage, n'existait déjà plus comme « mouvement » organisé à Paris.

Tout le monde connaît les grands traits de l'histoire qui précède et suivit le *Refus global*. Tout le monde croit la connaître cette histoire. Eh bien! André-G. Bourrassa nous prouve que non. Son livre est une mine de renseignements, de petits faits, de détails microscopiques qui replacent dans leur contexte véritable bien des choses qui sont, plus ou moins volontairement, oubliées. Car enfin, ce fameux *Refus glo-*

bal, selon l'auteur, marque l'entrée du Québec dans la « modernité » mais d'une façon très étrange. En effet, si le Surréalisme fut pour Borduas, Gauvreau et tant d'autres une affaire sérieuse, ils le transformèrent aussi pour l'adapter aux besoins du pays. Cette fonction d'assimilation d'idées étrangères selon un point de vue particulier reste très vivante au Québec. Et reste très vivante aussi ce qui caractérisa les années 50-60 que raconte si bien André-G. Bourrassa: une tendance à la théorisation et même, pourrait-on dire, une nette volonté de voir dans l'art (et non seulement en littérature car le titre du livre est un peu réductif) un « théorisme-terrorisme ».

Il faut comprendre que tout ce que raconte André-G. Bourrassa dans son livre, que ce soit le *Refus Global*, l'Opération Déclat, la revue *Situation* et tant et tant d'autres choses n'eurent pas en leurs temps la valeur que leur attribue André-G. Bourrassa dans son ouvrage. Ce furent souvent des manifestations de groupuscules dont certaines firent scandale, pas plus. Mais leur importance historique dépasse tout cela et il revient au talent de l'auteur de les transformer pour ainsi dire en une sorte d'épopée. Cela demande beaucoup de talent et encore plus d'âme.

Bien entendu, on pourrait chiper sur des riens. À force de détails, par exemple, l'ouvrage manque un peu de clarté dans son plan. Si la partie centrale, plus serrée autour de *Refus global* et des Automatistes est, je crois, remarquable, le chapitre cinq qui s'aventure un peu plus avant est relativement faible. André-G. Bourrassa ne semble pas comprendre encore les liens qui unirent ce qu'on appela la Contre-culture avec l'expérience surréaliste, mais, cette fois, mariée à celle du Grand Jeu, ennemis jurés des Surréalistes. Citer Geoffrey avec, par-dessus le marché un poème

sur LSD, citer Vanier et d'autres encore sans oser prononcer le mot de Contre-culture relève de la plaisanterie.

Il faut admettre quand même qu'André-G. Bourrassa a plus d'ouverture d'esprit, plus de finesse et de courage que les coauteurs, par exemple, du *Québec après 1930* (Boréal) qui règlent le compte de la Contre-culture en quelques lignes méprisantes et dans un contre-sens historique, ce qui est bien désolant pour eux. D'ailleurs, à ces riens près, André-G. Bourrassa réhabilite bien des noms et les replace dans un contexte large.

Je ne sais pas si l'on peut affirmer que notre « révolution culturelle » a toutes ses sources dans le *Refus Global* et donc dans le Surréalisme. Il y eut d'autres mouvements qui eurent aussi leur importance mais tel ne fut pas le choix d'André-G. Bourrassa de parler d'eux. Il n'en reste pas moins que la plupart des personnes que cite André-G. Bourrassa donnèrent beaucoup et reçurent fort peu. Quelques bourses sans doute mais bien peu de salaires et ils représentent, en bloc, un idéal artistique qui ne semble plus avoir cours aujourd'hui ou le « théorisme-terrorisme » est non seulement accepté comme une banalité mais de plus recommandé si l'on espère devenir quelqu'un.

Il est indispensable, je pense, de lire cet ouvrage qui prend date. Il faut espérer aussi qu'André-G. Bourrassa aura le temps d'élargir encore son point de vue. Il paraît être, à ce jour, l'un des rares historiens de la littérature à se tenir au-dessus des brouilleries et à posséder la rigueur et la sensibilité nécessaires pour pénétrer dans les arcanes si riches mais très compliqués d'un milieu artistique qui sort grand de ce travail méticuleux.

(\*) SURREALISME ET LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE, histoire d'une révolution culturelle, par André-G. Bourrassa, 624 pages, éditions Typo.

**CINÉMAS CINEPLEX ODEON** **MARDIS**

**LE FAUBOURG**  
1616, Ste-Catherine O. 932-2124

**THREE AMIGOS (G) DOLBY STEREO**  
12:45 - 2:30 - 4:15 - 7:15 - 9:20

**SID AND NANCY (14 ans) DOLBY STEREO**  
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45

**AN AMERICAN TAIL (G) DOLBY STEREO**  
12:00 - 1:45 - 3:30 - 5:15 - 7:00 - 8:45

**HALF MOON STREET (14 ans)**  
2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

**BERRI**  
St-Denis & Ste-Catherine 288-2115

**LES FUGITIFS (G)**  
10:00 - 12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

**INSPECTEUR LAVARDIN (G)**  
8:00 - 10:00

**BACH ET BOTTINE (G)**  
10:00 - 11:00 - 12:00 - 1:00 - 2:00 - 3:00  
4:00 - 5:00 - 6:00 - 7:00 - 8:00

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (G)**  
10:00 - 11:45 - 1:45 - 3:30 - 5:15 - 7:00 - 8:45

**HOWARD UNE NOUVELLE RACE DE HEROS (14 ans)**  
1:00 - 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:15 - 9:30

**BONAVENTURE**  
Place Bonaventure 861-2725

**THREE AMIGOS (G)**  
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25

**NO MERCY (14 ans)**  
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:15

**BROSSARD**  
Moi Chompin 465-5906

**LES FOUS DE BASSAN (14 ans)**  
12:00 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:15

**3 AMIGOS (G)**  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

**LES FUGITIFS (G)**  
12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 9:45

**CARRÉFOUR LAVAL**  
2330, Av. des Laurentides 688-3684

**HYPER SAPIEN (G)**  
12:00 - 4:00 - 8:00

**FIREWALKER (G)**  
2:00 - 6:00 - 10:00

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (G)**  
12:15 - 2:00 - 3:45 - 5:30 - 7:15

**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)**  
9:20

**BACH ET BOTTINE (G)**  
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10

**NO MERCY (14 ans)**  
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

**3 AMIGOS (G)**  
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25

**FOUS DE BASSAN (14 ans)**  
12:35 - 2:50 - 5:10 - 7:20 - 9:30

**CARTIER-LAVAL**  
726, boul. des Laurentides 663-5124

**HOWARD UNE NOUVELLE RACE DE HEROS (14 ans)**  
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:20

**CHAMPLAIN**  
Ste-Catherine & Papineau 524-1685

**MISSION (G) (version française) 70 mm**  
12:30 - 2:35 - 5:10 - 7:25 - 9:40

**3 AMIGOS (G)**  
1:00 - 3:05 - 5:00 - 7:00 - 9:05

**COMPLEXE DESJARDINS**  
Basile 1-286-3141

**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)**  
12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

**LES FOUS DE BASSAN (14 ans)**  
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:20

**LE BONHEUR À ENCORE FRAPPE (G)**  
12:30 - 2:10 - 3:50 - 5:30 - 7:10 - 9:00

**AUTOUR DE MINUIT (G)**  
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35

**CRÉMAZIE**  
St-Denis & Crémazie 388-4210

**MISSION (G) (version française)**  
12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:30

**LE DAUPHIN**  
Beaucien près d'Iberville 721-0060

**LAPUTA (G)**  
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (G)**  
1:15 - 3:00 - 5:00 - 7:20 - 9:20

**2001 Université**  
Coin de Maisonneuve 849-4516

**MENAGE (14 ans)**  
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

**PEGGY SUE GOT MARRIED (G)**  
1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35

**DOWN BY LAW (hor. et blanc) (14 ans)**  
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:40

**ROOM WITH A VIEW (G)**  
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

**GIRL IN THE PICTURE (G)**  
Ven. au merc. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30

**SOUL MAN (G)**  
Ven. au merc. 9:15 Jeu. 7:15 - 9:15

**BRIGHTON BEACH MEMOIRS (G)**  
Des le 25 décembre  
1:25 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35

**HYPER SAPIEN (G)**  
Ven. au merc. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
Jeu. 1:15 - 3:15 - 5:15

**DECLIN OF THE AMERICAN EMPIRE (14 ans)**  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10

**STEVEN SPIELBERG**

**Fievel**  
**LE NOUVEAU MONDE**

**En Version Française**

**HOWARD THE DUCK**  
**UNE NOUVELLE RACE DE HEROS**

**ROBERT DE NIRO JEREMY IRONS**  
**MISSION**  
EN VERSION FRANÇAISE

**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN**  
UN FILM DE DENYS ARCAND

un film de **ANDRÉ MELANÇON**

**BACH et bottine**

**3 AMIGOS!**

**PEGGY SUE (s'est mariée...)**  
de Francis Coppola

**Inspecteur LAVARDIN**  
CLAUDE CHABROL

**HYPER SAPIEN**

**Brighton Beach**  
MEMOIRS

**RICHARD GERE KIM BASINGER**  
**NO MERCY**

**CHUCK NORRIS LOU GOSSETT**  
**FIREWALKER**

# Un compagnon arrêté avec Boy George meurt d'une overdose

France-Press  
LONDRES

■ Un jeune homme de 20 ans, qui avait été interpellé samedi en même temps que le chanteur pop Boy George pour infraction à la législation sur les stupéfiants, est décédé dimanche à Londres, vraisemblablement des suites d'une overdose, a annoncé la police.

Selon les premières indications fournies par la police, Mark Golding, décédé à son arrivée dans un hôpital londonien, serait mort d'une overdose de méthadone, un substitut de l'héroïne. La police n'a pas été en mesure de préciser si la mort avait été accidentelle ou s'il s'agissait d'un suicide. Une autopsie devrait être effectuée aujourd'hui, a-t-on indiqué de même source.

Mark Golding, Boy George et

un troisième homme, Mark Batham, avaient été interpellés tôt samedi matin à Londres alors qu'ils rentraient d'une soirée. La police avait découvert de la drogue, apparemment du cannabis, en fouillant les trois hommes. Ils avaient été libérés sous caution samedi soir et devaient à nouveau se présenter à la police au mois de février.

C'est la troisième fois en un an que le chanteur est mêlé à une affaire de drogue. En juillet dernier, il avait été condamné à une amende de 250 livres (environ 361 dollars) pour détention d'héroïne. Un mois plus tard, un jeune compositeur américain était mort d'une overdose dans l'une des propriétés du chanteur du groupe Culture Club. Boy George avait comparu comme témoin dans cette affaire.

## Les grands Ballets Canadiens présentent

# Casse-Noisette

Choregraphie de Fernand Nault • Musique de Tchaïkovsky

**SUPPLÉMENTAIRE**  
3 janvier 19 h 30

**22 ANS... 22 NOËL FÉRIQUES!**

À 19h30, les 27, 28, 29 et 30 décembre 1986.

À 14h00, les 28, 29 et 31 décembre 1986, les 2 et 3 janvier 1987.

Billets: 24 \$, 16 \$, 8 \$  
Enfants, étudiants, 3<sup>e</sup> âge: 12 \$\*

COMMANDITAIRES:

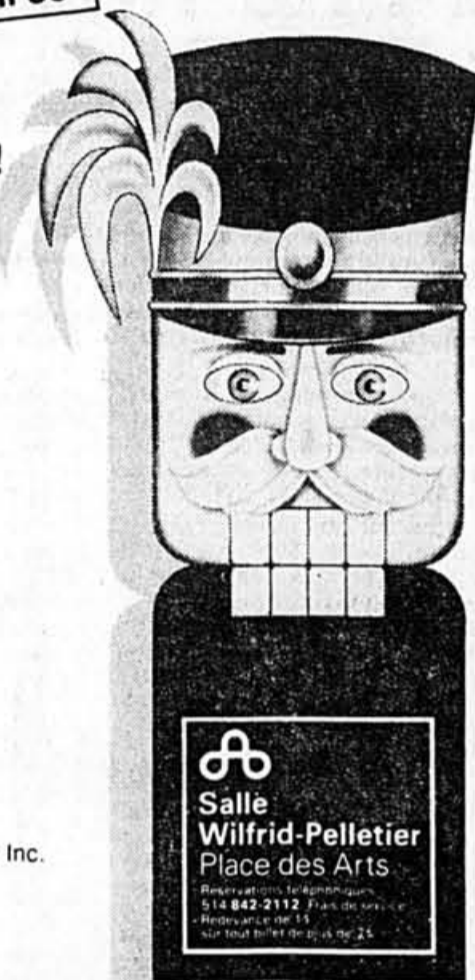
27 décembre  
Caron Belanger  
Clarkson Gordon

30 décembre  
Bombardier Inc.

3 janvier (matinée)  
Raymond Chabot  
Martin Paré

3 janvier (soirée)  
BASF Inmont Canada Inc.

\*Les étudiants et personnes du troisième âge devront s'identifier à chacune des représentations.



## Eddy Fisher est toujours en demande

de la Presse Canadienne  
FREDERICTON

■ Eddy Fisher, un chanteur à la mode des années 1950 qui avait irrité ses admiratrices en divorçant de l'actrice Debbie Reynolds pour épouser peu après Elizabeth Taylor, est toujours en demande.

Un homme d'affaires de Fredericton, M. Gordon Burt, a dû s'y prendre tôt pour réserver ses services comme animateur d'une soirée à laquelle assisteront 280 personnes.

À 58 ans, Fisher n'a pas perdu le timbre de voix qui l'avait propulsé au rang de vedette. De 40 à 50 fois par année, il quitte son appartement de Manhattan pour donner un concert dans un coin ou l'autre des États-Unis.

Dans ses rencontres avec les journalistes, il n'aime pas discuter de ses mariages ni de son ancienne passion du jeu ou de ses problèmes avec la drogue. Il annonce qu'il enregistrera probablement un nouveau microillon sous peu et qu'on l'a approché pour tourner un film basé sur sa biographie. Il aimerait voir Robert Redford interpréter son personnage.

"Le spectacle qu'il faut absolument voir en famille à Noël!" F. Collard, CKOI-FM

"Un spectacle pour enfants que toute la famille peut voir, comme ANNIE sur Broadway; les chansons sont vraiment très belles, on danse bien et MARTINE CHEVRIER est très bonne. Très intéressant, à voir!" F. Dompierre, CKAC

"Magique, farfelu, ravissant, inventif et parfaitement romantique. Cet excellent spectacle n'a qu'un seul but: divertir le spectateur!" L. Blanchard Jnl de MtL.

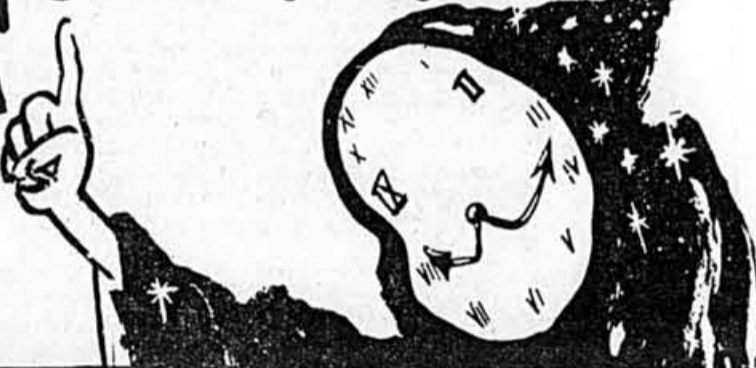
"Le Temps d'un rêve: le temps d'un bon divertissement!!" A. Gruda, La Presse

LA FONDATION CANADIENNE POUR L'ILETTE ET LA COLITE PRESENTE un spectacle musical pour tous

## Le temps d'un rêve

2 derniers week-ends  
26-27-28 déc et 2-3-4 jan

musique: Paul Baillargeon  
texte: Pierrette Beaudoin  
choregraphie: Eddy Toussaint  
décor: Girerd  
mise en scène: Robert Duparc



À Noël, offrez un cadeau de fantaisie, de magie et de rêve!

2 spectacles par jour: 15h30 et 19h

Réduction du temps des fêtes:  
\$1.50 valable pour un billet sur présentation de cette annonce.

THEATRE ARLEQUIN

1094 est. Ste-Catherine

Guchets offerts dès midi  
Commandes tél. avec carte de crédit: 738-4261 de 11h à 18h  
Comptoir: 738-1704

\*Les nos de sièges ne peuvent être précisés lors de commandes tél.

**PIERRE RICHARD**  
**GÉRARD DEPARDIEU**

un film de **FRANCIS VEBER**

**LES FUGITIFS**  
C'EST BON EN CRIME!

**LES FOUS DE BASSAN**  
Un grand film romantique de Yves Simoneau

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

**CHOIX D'ÉMISSIONS**

**20:00 (12) — Fanny et Alexandre**  
Cette belle oeuvre de Bergman est presque devenue un événement annuel à Radio-Québec au temps des Fêtes. L'antagonisme entre le bien et le mal, le plaisir et le châtiment. Radio-Québec présente la mini-série et Radio-Canada présente le film jeudi soir.

**21:00 (5) (12) — «Christmas Eve»**  
Des vieux comédiens refont surface pour ce film. Loretta Young, Trevor Howard et Arthur Hill dans une histoire de vieille excentrique qui tente de réunir sa famille pour Noël.

**23:15 (2) — «Rio Bravo»**  
Un des meilleurs westerns de John Wayne, signé Howard Hawks.

**1:00 (12) — «Once upon a time in the West»**  
Faites partir vos magnétoscopes pour ce classique de Leone avec Henry Fonda, Charles Bronson et Claudia Cardinale.

**Loretta Young, Trevor Howard (à gauche) et Arthur Hill dans «Christmas Eve»**

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	À plein temps	Poivre et sel	Des dames de coeur		Le Parc des braves	Décibels: A. Gagnon	Le Téléjournal	Le Point (22h26)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Kate & Allie	My Sister Sam	Newhart	The Cavanaughs	Barbara Mandrell's Christmas	
5	Nightly News	Christmas Everyday	Wheel of Fortune	ALF	Amazing Stories	Monday Night Movie: "Christmas Eve"			
6	Newswatch (18h)	Country Report	Christmas Raccoons	Kate & Allie	Hangin' In	Newhart	The Cavanaughs	National News	The Journal (22h25)
7	Le Monde (18h)	Peau de banane	L'Or du temps	Pour l'amour du risque		Dynastie		Ad lib	
8	Le Monde (18h)	Peau de banane	L'Or du temps	Pour l'amour du risque		Dynastie		Ad lib	
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Monday Night Movie: "Christmas Eve"			
8	World News Tonight	New Newlywed Game	New Dating Game	MacGyver		Monday Night Football: Nouvelle-Angleterre vs Miami			
9	Le Bulletin de 18h30	À plein temps	Poivre et sel	Des dames de coeur		Le Parc des braves	Benny Hill	Le Téléjournal	Le Point (22h26)
10	Casse-tête	Peau de banane	L'Or du temps	Cosby	Coeur à tout	Dynastie		Ad lib	
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Monday Night Movie: "Christmas Eve"			
13	Les Nouvelles du 13	À plein temps	Poivre et sel	Des dames de coeur		Le Parc des braves	Benny Hill	Le Téléjournal	Le Point (22h26)
17	Ciné-cadeau: "Le Roi et le Poisseau"		Quotidienne (19h58)	Cinéma: "Fanny et Alexandre" (1re de 3)				Music Hall (dem. de 4)	
22	World News Tonight	Three's Company	Benny Hill	MacGyver		Monday Night Football: Nouvelle-Angleterre vs Miami			
24	Conserving Kingdom	Profiles of Nature	Magic Shadows	Vista Presents: "The New Magicians"		The Tale of Beatrix Potter		I Really Want to Dance	
23	NewsHour (18h)	Business Report	Vermont Report	Christmas in Vermont...		God's Country			Robert Frank
25	L'Heureux Retour (18h)	Premières	Les Tripodes	Cinéma: "Timide et sans complexe"				Le Grand Journal	Mon oeil
27	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		This Old House		Remember When		Bill Moyers' Journal	
29	Chiffres/lettres	Aujourd'hui la vie: À lire.		Tous en piste	Auto-Moto	Cigales de France	À nous deux	Bouvard (22h20)	Le Journal (22h35)

\* Changement de dernière heure.



## Grand prix de la francophonie à un cardiologue de Montréal

de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le grand prix de la francophonie de l'Académie française, section livre scientifique rédigé en français, a été décerné à Paris au Dr Martial Bourassa, de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Ce nouveau prix lui a été attribué pour le volume « La maladie coronaire » dont il est le co-auteur avec le Dr Jean-Paul Cacheira, de France, également lauréat.

### Un prix canadien

Le volume, édité chez Flammarion, a déjà reçu le prix des médecins de langue française du Canada.

Le Dr Bourassa est coordonnateur de la recherche scientifique à l'Institut de cardiologie de Montréal et directeur scientifique du Fonds de recherche en santé du Québec.



## LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION

### CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	PJ	G	P	BP	BC	POINTS
VERT .....	4	4	0	26	21	8
BLEU .....	4	2	2	30	27	4
JAUNE .....	4	1	3	25	26	2
NOIRE .....	4	1	3	23	30	2

### COMPTEURS

EQ. JOUEURS/ JOUEUSES	PJ	IMP.	J.	G	P	MOY.	COTE P/E	PUN **
J Michel Rivard .....	4	21	17	4	.810	138	1	3
J Louis G. Girard ....	4	18	13	5	.722	94	4	0
V Germain Houde ....	4	20	13	7	.650	85	2	2
V Patrice L'Écuyer ...	4	21	13	8	.619	80	1	1
V Gaston Lepage ....	4	16	11	5	.687	76	0	3

Prochain match: dimanche 11 janvier: BLEU vs JAUNE SPECTRUM — 20h30

Les matchs de la LNI ont lieu tous les dimanches à 20 h 30 au SPECTRUM grâce à:



Spécial de NOËL

## Bague avec diamant GRATUITE

Profitez de notre offre spéciale!

**Bague pour homme**  
Diamant 3 points, or 10 carats  
**99\$**

**Paire nuptiale**  
12 points, or 14 carats  
**199\$**

**Élégantes bagues pour femmes**  
50 points, or 14 carats  
Au choix **499\$**

**De 20%.40% de rabais sur plusieurs bijoux en magasin**

Avec tout achat, nous vous remettons gratuitement cette magnifique bague sertie d'un diamant de 1.5 point avec monture en or 10 carats.  
Valeur de **49,99\$**  
Quantité limitée: 100

Pour les fiancés, nous avons une grande sélection d'alliances traditionnelles et diamantées à partir de **199\$** Plan de mise de cote disponible

**Bijouterie VIEN DONG** 1082, boul. Saint-Laurent (quartier chinois) 878-1035

Heures d'ouverture: Les samedi et dimanche de 11h à 18h. Du lundi au vendredi de 11h à 21h.  
Reparations rapides sur place

# MOITIÉ PRIX

## CHANDAILS POUR DAMES

**NE PANIQUEZ PLUS!  
NOUS AVONS  
LA SOLUTION-CADEAU  
DE DERNIÈRE MINUTE**

**GÂTEZ DOUILLETTEMENT  
QUELQU'UN À NOËL!**

### SAFeway CHEZ VOUS

Après une soirée de fête ou en cas de fatigue excessive, gâtez une personne que vous aimez: évitez-lui de conduire et appelez-nous. Nous la reconduirons chez elle dans son automobile. Offrez un certificat-cadeau Safeway! **Et bon retour en sécurité à la maison!**

Vous pourrez vous procurer un certificat-cadeau Safeway au comptoir Ticketron des magasins la Baie de la région de Montréal pour seulement **12\$** chacun.

(Valable seulement dans les villes suivantes: Brossard, Greenfield Park, St-Lambert, LaSalle, Verdon, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, Hampstead, Ville Mont-Royal, Outremont, Westmount et Montréal.)

**SAFeway CHEZ VOUS 848-8600**

2 super modèles exclusifs vous sont offerts à moitié prix. Profitez-en pour vous en procurer plus d'un!  
(A) Tricots en mélange angora et laine d'agneau... ils sont doux, luxueux et si agréables à porter. Encolure près du cou, en V, col roulé, col cheminée et col châle dans un choix de teintes mode. P.M.G. Ord. 39.99

**19.99 ch.**

(B) Tricots populaires en pur coton de style pêcheur offerts avec encolure près du cou et encolure en V aux couleurs irrésistibles. P.M.G. Ord. 34.99

**17.49 ch.**

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h  
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h  
• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521  
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

